

Le Journaliste : (comme un préambule... une introduction...)

La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales, que seule l'existence de citoyens bien informés, capables d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société, permet de concrétiser...

Or, participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information.

La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux.

Monsieur Younès Coe, bonjour

M. Coe :

Bonjour... !

Le Journaliste :

Vous avez présidé le groupe de travail qui vient de valider ce Manifeste...

En quelques mots qu'est-ce qu'il proclame... !?

M. Coe :

Et bien, il proclame sa conviction que la bibliothèque publique est une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information... qu'il est un moyen essentiel d'élever dans les esprits les défenses de la paix... et enfin, qu'il contribue au progrès spirituel de l'humanité.

Le Journaliste :

Vous encouragez, je crois, les autorités nationales et locales à soutenir le développement des bibliothèques publiques et à y contribuer activement... c'est cela... !?

M. Coe :

Oui, absolument... ! La bibliothèque publique doit être, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations.

Le Journaliste :

Mais à qui... ! ou pour qui... la Bibliothèque publique est-elle faite... !?

M. Coe :

Et bien pour tous... La Bibliothèque publique doit être accessible à tous...

Le Journaliste :

C'est à dire... !?

M. Coe :

C'est-à-dire à tout le monde... sans distinction d'âge, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale...

Le Journaliste :

Mais vous savez bien qu'il y aura toujours des minorités qui en seront exclues...

M. Coe :

Bien sûr... et c'est bien parce que nous le savons, que nous précisons dans ce Manifeste que des **prestations** et des **équipements spéciaux** doivent être prévus à l'intention de ceux qui ne pourraient pas utiliser les **services** et le **matériel** normalement fournis... je pense par exemple aux minorités linguistiques... aux handicapés... aux personnes hospitalisées ou incarcérées...

Le Journaliste :

Donc, si je comprends bien, la bibliothèque publique doit répondre aux besoins de tous les groupes d'âge...

M. Coe :

Absolument...

Le Journaliste :

Alors, question épineuse... Quelle sera la place du numérique dans la Bibliothèque publique... !?

M. Coe :

Je présume que vous voulez parler du numérique en tant que support au sein des Bibliothèques... !?

Le Journaliste :

Oui... ! parce qu'on sait bien que le numérique est pour une grande partie de la population un moyen d'accès rédhibitoire aux services qu'on peut leur fournir...

M. Coe :

Il faut donc de la technologie moderne... mais aussi des supports... on va dire plus traditionnels comme le papier...

La Bibliothèque doit recourir, pour **les collections qu'elle constitue** et **les services qu'elle assure**, à tous les types de médias appropriés...

Le Journaliste :

Dernière précision avant de passer aux questions éventuelles du public...

Je suppose que la Bibliothèque publique ne sera soumise ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales... !

M. Coe :

Cela va sans dire... c'est évident... !

Le Journaliste :

Bien... !! c'était uniquement à préciser...

(...) (*elle appelle par son prénom l'auditeur/trice*) bonjour... ! c'est à vous

1° Intervenant :

Merci de prendre ma question et merci pour la qualité de vos émissions...

Le Journaliste :

Merci (...) Monsieur Younès Coe, vous écoutez...

1° Intervenant :

Bonjour Monsieur Coe...

M. Coe :

Bonjour Madame (*ou Monsieur*)

1° Intervenant :

Oui... alors ma question est très simple... Notre Société valorise la valeur marchande... et autant dire que je ne vois pas trop... dans cette optique là... l'intérêt de votre Bibliothèque... !

Le Journaliste :

Merci pour votre question, (...) qui fait sourire Monsieur Coe...

M. Coe :

Oui je souris... car la question de (...) qui est plutôt un constat est très juste... et je ne sais que vous répondre... ! Je me permettrais seulement de vous reprendre sur un terme... ça n'est pas MA Bibliothèque... mais NOTRE Bibliothèque... dont la mission, je le rappelle se veut d'être au service de l'éducation, de la culture, l'information, de l'alphabétisation ...

Le Journaliste :

Vous voulez dire par là que si la raison d'être de la Bibliothèque... de NOTRE Bibliothèque, consiste... par exemple à créer ou renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge...

M. Coe :

Et bien c'est très bien...

Le Journaliste :

C'est ça...

M. Coe :

Si... on soutient des activités... ou mieux encore, si la Bibliothèque publique est à l'origine de programmes d'alphabétisation... c'est magnifique... !!

Si NOTRE Bibliothèque **facilite** l'étude individuelle... ou **complète** l'enseignement formel a tous les niveaux...

Si elle peut **favoriser** l'épanouissement créatif de la personnalité... **Stimuler** l'imagination et la créativité des enfants, des jeunes... moins jeunes ou même plus âgés... **Contribuer** à faire **connaître** le patrimoine culturel... ! **À faire apprécier** les arts... le progrès scientifique... l'innovation... que sais-je encore... !!

Le Journaliste :

Avec le texte du Manifeste sous les yeux, c'est plus facile...(il lit) « *Il doit permettre de donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle... d'encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle... de soutenir la tradition orale... d'assurer l'accès de la population à toutes sortes d'informations communautaires... de fournir des services d'information appropriés aux entreprises, associations et groupes d'intérêts locaux...* »

M. Coe :

Oui... et nous parlions tout à l'heure du numérique... c'est aussi la mission de la Bibliothèque publique... À savoir, faciliter l'acquisition de compétences dans tous les domaines... et donc dans celui également de l'informatique...

Le Journaliste :

Nous passons à une autre question...

(...) nous vous écoutons...

2° Intervenant :

Oui... Bonjour à vous deux et merci de prendre ma question...

Le Journaliste :

Nous vous écoutons (...)

2° Intervenant :

Et bien voilà... c'est encore une question d'argent... mais nous concernant cette fois... c'est à dire... qu'en vous écoutant, Monsieurrrrrr... !

Le Journaliste :

Coe... Younès Coe... qui je le répète présidait le groupe de travail mis en place par l'I.F.L.A (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des Bibliothèques)

2° Intervenant :

Monsieur Coe... (pardon...) combien faudra t'il payer pour accéder au savoir... puisque c'est un peu comme cela que vous nous présentez la Bibliothèque publique... !!

Le Journaliste :

Monsieur Coe vous répond, (...)

M. Coe :

Rien... !!

Le Journaliste :

Vous répondez "rien" à la question ou vous répondez qu'il ne coûtera "rien" à (...) si elle (*ou il*) se rend dans sa Bibliothèque publique... !?

M. Coe :

Je réponds que les services de la bibliothèque publique sont en principe gratuits.

Le Journaliste :

Vous dites « en principe... » ce qui signifie... !?

M. Coe :

Ce qui signifie que la bibliothèque publique **relève** de la **responsabilité** des autorités locales et nationales...

Et qu'en s'appuyant sur des textes législatifs spécifiques, elle puisse être financée par ces mêmes autorités.

Le Journaliste :

Nous allons prendre une autre question parmi notre public... (*il cherche du regard si une personne souhaite prendre la parole... il y en a une en effet...*)

Madame (*ou Monsieur...*)

3° Intervenant :

Merci... Vous avez dépeint une Bibliothèque publique très attrayante... et comme toutes choses attrayantes, elle devrait susciter la convoitise... donc ma

question est simple : sur un territoire local où il est de bon ton que les intérêts politiques prévalent sur le bon sens, où doit-elle être implantée... !?

M. Coe :

Alors... Si on part du principe que les services doivent être matériellement accessibles à tous les membres d'une communauté... cela suppose que la bibliothèque soit bien située... et qu'elle pratique des horaires convenant aux usagers...

3° Intervenant :

Et concernant les usagers qui sont en pleine campagne ou qui ne peuvent pas se déplacer... !?

M. Coe :

C'est à la Bibliothèque, au cas par cas, de s'adapter... La Bibliothèque publique se doit de répondre aux besoins différents des communautés rurales et urbaines.

5° Intervenant :

Est-ce que le personnel sera formé pour répondre aux attentes des Utilisateurs... !?

M. Coe :

Bien sûr... ! la formation professionnelle et l'éducation permanente sont indispensables pour permettre aux Bibliothécaires d'assurer les services voulus...

Le Journaliste :

Y a-t-il d'autres questions parmi le public... !?

(en espérant que personne n'ait de question piège et d'ailleurs il ne faudrait pas qu'il y ait de questions...)

S'il n'y a pas d'autres questions, je n'ai plus qu'à remercier Monsieur Younès Coe, qui je le rappelle était notre invité pour préciser en détails le Manifeste adopté le week-end dernier par son groupe de travail...

Un dernier mot Monsieur Coe...

M. Coe :

Non... ! je vous remercie de m'avoir invité, je remercie également Madame Carlini, directrice de cette très belle Médiathèque... et je ne peux qu'inviter chaleureusement les responsables nationaux et locaux ainsi que les

bibliothécaires du monde entier à appliquer les principes énoncés dans le présent Manifeste...

(On peut renvoyer le jingle de Pascal Comelade qui montera en volume jusqu'aux applaudissements...)

Le Journaliste :

Merci à vous Monsieur Younès Coe...

La semaine prochaine dans un autre registre, nous recevrons l'auteur et metteur en scène dont la pièce de théâtre a été interdite le 12 mai dernier, alors qu'elle était programmée juste à côté, sur la scène du Carré Sainte-Maxime...

Pour parler du *Tartuffe ou l'Hypocrite*... c'est ainsi que s'intitulait la pièce... nous recevrons Monsieur Jean-Baptiste Poquelin...

Bonne semaine à vous tous... !